

02 avr 2014 -16:15

Appartient à Conseil des ministres du 4 avril 2014

Mission de formation de la Défense au profit des instructeurs commando de l'armée burundaise

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a autorisé la participation de militaires belges à une mission de formation au profit des instructeurs de l'armée burundaise relative aux techniques commando.

Cinq militaires belges y participeront pendant cinq semaines d'octobre à novembre 2014. Ils seront revêtus du statut *sous position assistance en dehors du territoire nationale* - AR 03, coefficient 2.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>